

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de formation professionnelle

Article 1 – Objet et champ d’application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles **ADÉQUATIONS** (ci-après « l’Organisme de formation ») propose et dispense des prestations de formation professionnelle.

Elles s’appliquent à l’ensemble des formations proposées, quel que soit le mode de dispensation (présentiel, distanciel, blended learning), à destination de clients professionnels ou particuliers.

Toute commande de formation implique l’acceptation sans réserve des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du client, sauf accord écrit contraire.

Article 2 – Identification de l’organisme de formation

- Dénomination sociale : **ADÉQUATIONS**
- Forme juridique : **SARL**
- Capital social : **7 622,45€**
- Siège social : **6, avenue Marceau 75 008 PARIS**
- Numéro SIRET : **393 502 562 000 43**
- Numéro de déclaration d’activité (NDA) : **[en cours]**
- Contact : Mme Céline SERGENT_celine@modshair.com

Article 3 – Nature des actions de formation

Les actions de formation proposées entrent dans le champ des dispositions des articles L.6313-1 et suivants du Code du travail.

Les objectifs, contenus, durées, modalités pédagogiques et modalités d’évaluation sont précisés dans les programmes de formation transmis au client préalablement à toute inscription.

Article 4 – Modalités d’inscription et de contractualisation

4.1 Commande

L’inscription à une formation devient définitive à réception :

- du devis signé avec la mention « Bon pour accord »,
- et/ou de la convention ou du contrat de formation signé,
- et, le cas échéant, du règlement ou de l’acompte demandé.

4.2 Convention ou contrat de formation

- Pour les clients professionnels : une **convention de formation** est établie conformément à l’article L.6353-2 du Code du travail.
- Pour les particuliers : un **contrat de formation** est conclu, incluant les mentions légales obligatoires et le délai de rétractation.

Article 5 – Tarifs et modalités de paiement

5.1 Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros, nets de taxes (TVA non applicable ou applicable selon le cas – art. 261-4-4° du CGI).

Ils comprennent les coûts pédagogiques et, sauf mention contraire, les supports de formation. Les frais annexes (déplacements, hébergement, restauration) ne sont pas inclus.

5.2 Modalités de paiement

Sauf dispositions contraires :

ADÉQUATIONS - SARL au capital de 7 622,45 €

6 avenue Marceau - 75008 PARIS T : 01 45 26 63 63 – celine@modshair.com

Siret : 393 502 562 000 43 – RCS : Paris B 393502562 – APE : 7022Z – TVA FR44393502562

Enregistrée sous le numéro NDA [en cours] auprès du Préfet de la Région d’Île de France Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État

V1.0 – 2/10/2025

- le paiement est exigible à réception de facture,
- ou selon l'échéancier prévu dans la convention ou le contrat.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit :

- des pénalités de retard calculées sur la base du taux légal en vigueur,
- une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (clients professionnels).

Article 6 – Prise en charge par un financeur

En cas de financement par un opérateur de compétences (OPCO), un organisme public ou mutualisé, il appartient au client :

- d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation,
- de s'assurer de la bonne réception de l'accord.

À défaut de prise en charge totale ou partielle, le client reste redevable de l'intégralité des frais de formation.

Article 7 – Annulation, report et remplacement

7.1 Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Annulation plus de **45 jours** avant le début de la formation : aucune facturation ou remboursement intégral.
- Annulation entre **30 et 45 jours** : facturation de **50 %** du coût total.
- Annulation moins de **30 jours** avant le début : facturation de **100 %**.

7.2 Remplacement d'un participant

Le remplacement d'un participant est possible sans frais, sous réserve d'en informer l'Organisme de formation par écrit.

7.3 Annulation par l'organisme

L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou reporter une formation en cas de force majeure ou d'effectif insuffisant, sans indemnité autre que le remboursement des sommes versées.

Article 8 – Obligations et responsabilités

8.1 Obligations de l'organisme

L'Organisme de formation s'engage à :

- mobiliser les moyens pédagogiques nécessaires à la qualité des formations,
- assurer la conformité réglementaire des actions de formation,
- fournir les documents de fin de formation (attestation, certificat, émargement).

8.2 Obligations du client et des participants

Le client et les participants s'engagent à :

- respecter le règlement intérieur applicable,
- adopter un comportement conforme aux règles de sécurité et de bienséance,
- utiliser les supports de formation dans un cadre strictement personnel et professionnel.

Article 9 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, outils, contenus pédagogiques et méthodes utilisés sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation écrite est strictement interdite.

Article 10 – Confidentialité et données personnelles

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées.

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en adressant une demande écrite à celine@modshair.com.

Article 11 – Réclamations et litiges

ADÉQUATIONS - SARL au capital de 7 622,45 €

6 avenue Marceau - 75008 PARIS T : 01 45 26 63 63 – celine@modshair.com

Siret : 393 502 562 000 43 – RCS : Paris B 393502562 – APE : 7022Z – TVA FR44393502562

Enregistrée sous le numéro NDA [en cours] auprès du Préfet de la Région d'Île de France Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

V1.0 – 2/10/2025

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de **30 jours** après la formation.

À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis au droit français.

Pour les clients professionnels, compétence expresse est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de l'Organisme de formation.

Article 12 – Dispositions finales

Si l'une des dispositions des présentes CGV est déclarée nulle, les autres dispositions demeurent pleinement applicables.

Les CGV sont susceptibles d'être modifiées. La version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.